

Conservatoire National des arts et métiers

Emploi-type

Corps : IGE

Nature du concours : Examen professionnalisé réservé (Sauvadet)

Branche d'activité professionnelle (BAP) : Gestion et pilotage - J

Famille professionnelle : Formation continue, orientation et insertion professionnelle

Emploi-type : Chargé.e d'orientation et d'insertion professionnelle J2A42

Nombre de postes offerts : 1

Localisation du poste : CNAM – Centre Cnam Paris – 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Inscription sur internet : www.education.gouv.fr/personnel/itrf du mercredi 29 mars à 12h au mercredi 26 avril 2017 à 12h, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal officiel)

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Mission

Concevoir, proposer et réaliser des dispositifs d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle pour faciliter la construction de parcours de formation et l'accès à l'emploi des différents publics (lycéens, étudiants, publics en reprise d'étude...).

Activités principales

Conseiller et accompagner les publics de l'entrée en formation jusqu'à l'insertion professionnelle

Participer à la définition des orientations politiques et stratégiques de l'établissement et du service

Informier et communiquer sur l'offre de formation et de services de l'établissement

Elaborer des projets de formation en tenant compte des demandes de VAE, VES et VAP85

Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins repérés (salons, conférences, modules d'enseignement...)

Animer des ateliers et des conférences liées aux thématiques de l'OIP

Faire évoluer la documentation, exercer une activité de veille

Initier, entretenir et animer des partenariats avec les acteurs du champ de l'orientation, de la formation, de l'emploi (lycées, rectorats, CIO, SCUIO, chambres consulaires, AFPA, entreprises, collectivités territoriales, Pôle Emploi, APEC)

Produire ou exploiter des études statistiques sur les parcours d'études ou l'insertion professionnelle en lien avec les observatoires existants

Coordonner l'activité d'une équipe, gérer éventuellement les moyens humains, techniques et financiers alloués à l'activité

Élaborer des documents pédagogiques et des supports de communication

Participer aux différents dispositifs d'accompagnement ou d'évaluation des candidats dans les différentes procédures de validation

Compétences principales

Connaissances

Méthodes et outils d'aide à l'orientation (connaissance générale)
Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (connaissance approfondie)
Dispositifs de formation initiale et continue (connaissance générale)
Objectifs et projets de l'établissement
Environnement socio-économique
Environnement et réseaux professionnels
Techniques d'animation de groupe
Méthodologie de conduite de projet
Techniques d'expression orale et écrite
Rôle des différents acteurs de la formation et de l'emploi
Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)
Connaissances des publics adultes engagés dans une dynamique de reprise d'étude (salariés, apprentis)
Connaissances des problématiques des publics spécifiques

Compétences opérationnelles

Traduire des objectifs d'orientation et d'insertion professionnelle en actions pertinentes
Conduire un entretien (maîtrise)
Concevoir des outils pédagogiques
Sensibiliser et faire adhérer
Analyser des données et des informations
Concevoir une action de communication
Rédiger des rapports et des documents
Gérer un budget
Travailler en équipe

Compétences comportementales

Sens relationnel
Sens du travail en équipe
Sens de l'organisation

Environnement et contexte de travail

Description et mission du service de rattachement

Le(a) chargé.e d'orientation et d'insertion professionnelle assurera ses fonctions au sein du SIO du Centre Cnam Paris.

- Contraintes horaires :
 - L'accueil des publics nécessite des plages horaires jusqu'à 18h-18h30 en semaine et/ou le samedi matin ;
 - Pendant les temps forts des JPO (sept/octobre/février/juin) réception des publics jusqu'à 19 heures et le samedi ;
 - Nécessite d'assurer des permanences durant les salons professionnels le soir et le week-end (3 à 4 fois dans l'année).